

Décision 00-D-20 du 17 mai 2000

relative à des pratiques relevées lors de marchés d'électrification rurale dans la Somme

Posted on: 07 juillet 2000 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

Entreprise(s) concernée(s)

Sopelec, SOOE, Entreprise industrielle, Cegelec, GTIE, EITF, Santerne et Demouselle

Lire

le texte intégral de la décision
314.88 Ko